



LA BARRETTE

Bulletin des membres de la
Communauté '*Summorum Pontificum*'

Diocèse de Nancy et de Toul

N°51

Novembre 2013



*Notre-Dame Auxiliatrice
des Âmes du Purgatoire*

Calendrier Liturgique

27/10	23 ^{ème} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, ROI, 1^{ère} cl.
28/10	ST SIMON ET ST JUDE, APÔTRES, 2^{ème} cl.
29/10	De la Férie*, 4 ^{ème} cl.
30/10	De la Férie*, 4 ^{ème} cl., ST ALCHAS, 3^{ème} Év. de Toul
31/10	De la Férie*, 4 ^{ème} cl.
01/11	FÊTE DE TOUS LES SAINTS, 1^{ère} cl., <u>fête d'obligation</u>
02/11	COM. DE TOUS LES FIDÈLES DÉFUNTS, 1^{ère} cl.
03/11	24^{ème} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE, 2^{ème} cl.
04/11	ST CHARLES BORROMÉE**, patr. du clergé du dioc., 2^{ème} cl., Sts Vital & Agricola, Mm.
05/11	COM. DE TOUS LES SAINTS DU DIOCÈSE DE NANCY ET DE TOUL**, 3^{ème} cl.
06/11	De la Férie*, 4 ^{ème} cl.
07/11	De la Férie*, 4 ^{ème} cl.
08/11	De la Férie*, 4 ^{ème} cl., Quatre Sts Couronnés, Martyrs
09/11	DÉDICACE DE L'ARCHIBASILIQUE DU T. S. SAUVEUR, 2^{ème} cl., St Théodore, Martyr
Dim 10/11	25^{ème} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE, 2^{ème} cl.
11/11	St Martin, Év. et Conf., 3^{ème} cl., St Menne, Martyr
12/11	St Martin Ier, Pape et Martyr, 3^{ème} cl.
13/11	St Didace, Conf., 3^{ème} cl.
14/11	St Josaphat, Év. et Martyr, 3^{ème} cl.
15/11	St Albert le Grand, Év. et Doct., 3^{ème} cl.
16/11	Ste Gertrude, Vierge, 3^{ème} cl.
Dim 17/11	26^{ème} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE, 2^{ème} cl.
18/11	Dédicace des Basiliques St-Pierre et St-Paul, 3^{ème} cl.
19/11	Ste Élisabeth de Hongrie, Veuve, 3^{ème} cl., St Pontien, Pape et Martyr
20/11	St Félix de Valois, Conf., 3^{ème} cl.
21/11	Présentation de la T. Ste Vierge, 3^{ème} cl.
22/11	Ste Cécile, Vierge et Martyr, 3^{ème} cl.
23/11	St Clément 1^{er}, Pape et Martyr, 3^{ème} cl., Ste Félicité, Martyre
Dim 24/11	27^{ème} ET DERNIER DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE, 2^{ème} cl.
25/11	Ste Catherine d'Alexandrie, Vierge et Martyr, 3^{ème} cl.
26/11	St Sylvestre, abbé, 3^{ème} cl., St Pierre d'Alexandrie, Év. et Martyr
27/11	De la Férie*, 4 ^{ème} cl.
28/11	De la Férie*, 4 ^{ème} cl.
29/11	De la Férie*, 4 ^{ème} cl.,
30/11	ST ANDRÉ, APÔTRE, 2^{ème} cl.

DIÉS ILLA...



ANNÉE LITURGIQUE 2013-2014

Durant le temps de l'Avent, le prêtre ne peut plus dire de messe votive, on célèbre soit la messe de l'Avent soit on commémore obligatoirement celle-ci à toutes les autres messes. Jeûne et abstinence sont conseillés pour les Quatre-Temps, les autres jours le mode de préparation à Noël est laissé au choix de chacun, prière, pénitence, etc...

Dim 01/12 **1^{er} DIMANCHE DE L'AVENT, 1^{ère} cl.**

* : les jours de Férie, on dit soit la messe du dimanche précédent, soit celle du saint éventuellement commémoré ce jour-là, soit toute messe votive au choix du célébrant. ** : PROPRE DIOCÉSAIN OU PROPRE DE FRANCE.

DÉMÉNAGEMENT



A l'heure où ce bulletin part sous presse, après visite du chantier avec l'architecte des Sœurs de St-Charles, le chauffage au sol a été installé, les nouvelles chapes (nef et transept) coulées, et le nouveau dallage va être posé. Restent la rénovation de la sacristie, l'installation du nouveau système électrique et de la sonorisation.

La réception des travaux est prévue vers le 19 ou le 20 novembre, il faudra ensuite plusieurs jours pour que les nombreux volontaires se mobilisent pour un grand nettoyage et le déménagement du matériel liturgique.

Nous célébrerons à l'église Saint-Pierre pour la dernière fois le dimanche 17 octobre 2013 à 9h25, et nous inaugurerons notre nouveau lieu de culte pour la Messe dominicale

**Le dimanche 24 novembre 2013
à 10h30**

Nous espérons vous voir nombreux pour cette « inauguration » et un vin d'honneur sera servi à la fin de la Messe.

Pour des raisons techniques, les Messes en semaine seront interrompues du lundi 18 au samedi 23 et du lundi 25 au samedi 30 novembre.

Tous les bénévoles et volontaires peuvent se faire connaître auprès d'Yves Masson (06.03.39.09.30), une réunion aura lieu avant le 15 novembre



Se faire des amis dans le ciel

De manière invariable, la fin de l'année liturgique nous amène à méditer les fins dernières : celle de la création et de l'humanité, le jour où tout sera récapitulé dans le Christ, et la nôtre, le jour où placée enfin devant Dieu face à face, notre âme connaîtra son sort final, le salut avec peut-être, voire même probablement pour la plupart d'entre nous, un passage au purgatoire, ou la damnation, la « géhenne de feu » dont parle souvent Notre-Seigneur dans l'Évangile.

Il n'y a qu'un seul mot d'ordre à suivre pour vivre ces fins, ces deux jours terribles, dans la quiétude de Dieu : « être toujours prêt ». « Soyez prêts car vous ne savez ni le jour ni l'heure », tel est le commandement divin. Et pour être prêts, cela ne dépend que de nous : Dieu, par l'Église, nous donne tous les moyens nécessaires pour notre salut depuis notre baptême.

Dans les anciens catéchismes, on trouvait souvent une image de la mort du chrétien : un vieillard dans son lit, entouré de sa famille éplorée, mais aussi des anges, des bons et des mauvais... Car de même que dans le récit du jugement dernier, Notre-Seigneur nous met en garde contre les faux prophètes qui pourront égarer même les élus¹, le moment de

notre passage personnel vers Dieu est celui d'un combat qui nous dépasse, le combat entre Dieu et Satan. Nous le chantons le jour de la St Michel : « Défendez-nous dans le combat pour que nous ne périssions pas lors du terrible jugement »². C'est le dernier moment pour le diable s'il veut conquérir notre âme, et il jette toutes ses forces dans la bataille.

C'est pour cela qu'il nous faut être prêt et en état de grâce, car cela empêche le démon de jeter le trouble dans notre esprit. Bien sûr, il peut encore tenter de semer quelques graines de désespoir, mais sur une âme solidement ancrée dans le Seigneur, elles ne pourront rien. Il essaiera aussi de nous rappeler certains de nos péchés, certaines de nos erreurs, il essaiera de nous faire croire que malgré nos confessions, Dieu ne nous a pas pardonné. Mais les bons anges, et surtout notre ange gardien seront là pour le contrer.

Pour préparer ce jour et ce dernier combat, outre la confession et la communion fréquente, la prière et la proximité avec Dieu, il faut aussi nous faire des amis qui seront là à nos côtés pour nous assister avec les anges de Dieu : St Joseph, le patron de la « bonne mort », la Vierge Marie bien sûr, nos saints patrons et nos saints préférés, mais aussi les

¹ Cf. Matth.24, 24 : Évangile du dernier dimanche après la Pentecôte.

² Alléluia du 29 septembre.

défunts pour lesquels nous aurons prié au long de notre vie.

On parle parfois de dévotion aux âmes du purgatoire, c'est un peu faux, car les théologiens nous enseignent qu'elles ne peuvent pas prier pour nous quand elles sont au purgatoire. Mais pouvons-nous imaginer le sentiment de gratitude que peut avoir une âme pour nous lorsque ce sont nos prières qui l'ont aidée et soutenue et enfin libérée de ce lieu de purification ? Comment ne pas penser

qu'une fois dans la béatitude céleste, cette âme, baignée de l'amour divin qu'elle contemple, ne va pas venir nous soutenir en retour à ce moment crucial qu'elle a vécu avant nous ?

Prier pour les défunts est un acte de charité qui sera toujours payé de retour. Pensons-y pour nous préparer au jour final, faisons-nous des amis dans le ciel, afin qu'ils puissent un jour nous y recevoir.

Abbé Husson



St Michel Archange, défendez-nous dans le combat pour que nous ne périssons pas lors du terrible jugement

Au jour le jour.

Bonjour Théophile! Oh, mais dis donc, ça n'a pas l'air d'être la grande forme...

PFFFFH!

Oui, je suis complètement accablé à la pensée de tout ce qu'il faut faire tout au long de la journée pour rester fidèle à ce que Dieu me demande... Ça me paraît dur, lourd et tellement à contre-courant de tout ce au milieu de quoi je vis...

Ramer à contre-courant!... et toute la journée! et encore demain, et après-demain, et tout le mois, toute l'année... toute la vie! J'en suis fatigué à l'avance! C'est trop dur, trop lourd; c'est vraiment la galère!

Et moi alors? Je dois traîner ma coquille tout au long du jour, et ce sera pareil demain... etc. Quand j'y pense cela me fait le poids de la coquille de demain en plus du poids de celle d'aujourd'hui!

Sto-o-o-op! Halte au stress! Si Dieu a divisé la durée, s'il a créé les jours et les a fragmentés en heures, minutes et secondes, n'est ce pas justement...

... parce qu'il vous demande d'être fidèles seulement un instant après l'autre? Petites créatures soumises au temps vivez dans l'instant présent! Seul l'instant présent vous est donné: demain et tout à l'heure ne vous appartiennent pas encore. Chaque instant a sa grâce, qui n'est pas celle de demain et qui est adaptée au poids de maintenant...

Pourquoi voudriez-vous porter le poids de demain et des jours qui suivront avec seulement la grâce d'aujourd'hui? Dieu n'est pas un bourreau! Portez avec Sa grâce le poids de l'instant présent, et confiez-vous en elle pour celui de demain!

« Ainsi ne soyez point inquiets pour demain. Le jour de demain, en effet, sera inquiet pour lui-même; à chaque jour suffit sa peine. » (Matth. VI 34).

DE VOUS À TOI

La décadence de la langue française et la vulgarité du langage sont, hélas, des réalités constatées tous les jours...

Mais figurez-vous qu'au milieu des insanités verbales si couramment employées, j'ai ouï les pures paroles d'un petit ange...

Au milieu d'un groupe de garnements et je ne sais à quel propos, une mignonne petite fille déclara à sa maman : « Oh, mère que vous êtes bonne pour moi ! »

C'était si gentiment dit et de nos jours si inhabituel, que j'étais fort ému de tant de douceur et de respect maternel.

Il faut bien constater que le tutoiement forcené imposé aujourd'hui a largement contribué à répandre la vulgarité au mépris d'une certaine élégance verbale. Car, inconsciemment cette forme égocentrique du langage qui flatte l'orgueil de l'individualité, tend à rejeter le groupe familial et social. Nous constatons d'ailleurs de plus en plus que les relations humaines dans la discussion de limitent au monologue du « Moi, je ».

Si nos ancêtres paysans, aussi modestes qu'ils fussent, se vouvoient, c'est que cela correspond bien à autre chose qu'à une banale forme de politesse (puisque c'est la seule définition donnée par les distingués académiciens chargés de la rédaction du dictionnaire !?).

Se dire « vous » en famille, c'était faire cas des ancêtres. Ainsi quand la femme vouvoyait son mari, c'était lui dire « toi et ceux de ta famille » et vice-versa. C'était tenir compte d'une communauté de sentiments, d'intérêts et de liens familiaux (c'était l'implication du « Moi » dans le discernement de « l'autre » !).

L'inconscient des peuples ne comprenait pas toujours le sens de ses actions, mais les respectait par tradition, sachant bien que le langage a aussi une signification sacrée (C'est pourquoi également, le tutoiement de la divinité dans la nouvelle liturgie est inadmissible!).

« Vous autres ! » dit encore volontiers le Lorrain qui emploie cette locution pour parler à une personne.

Le Meusien Louis Lavigne note dans son dictionnaire du patois verdunois publié en 1940, cette locution employée dans les villages de son canton : « Elle le tutoie ! » C'est ce que disaient avec un certain mépris les commères du couarail qui ne manquaient pas de relever, si elle avait lieu, cette pratique inconvenante et contraire aux mœurs villageoises.

L'auteur de l'ouvrage précise que le tutoiement était très rare. Le mari ne tutoyait pas sa femme, les parents ne tutoyaient pas leurs enfants et réciproquement, bien sûr.

Nous avons connu cela autour de nous, sinon chez nous. Aujourd'hui, seules quelques familles attachées à la tradition et aux usages de la civilité emploient le vouvoiement.

Il ne s'agit pas, comme quelques sots pourraient le penser, de formalisme de classe ou de snobisme, mais tout simplement d'un usage naturel, significatif et bien français.

Cela se perdra sans doute si on continue à accepter le tutoiement vulgaire et général imposé dès l'école. Car, comme sous la révolution qui voulait l'égalité au plus bas niveau en imposant le tutoiement général, l'enfant est condamné à être partout tutoyé.

Bien sûr, ce n'est pas au tutoiement naturel d'affection, d'intimité ou de camaraderie que je m'en prends. Mais le langage n'est pas innocent. Malgré le nivellement des convenances sociales et l'individualisme que l'on veut inculquer à l'homme, celui-ci se sent malheureusement de plus en plus isolé.

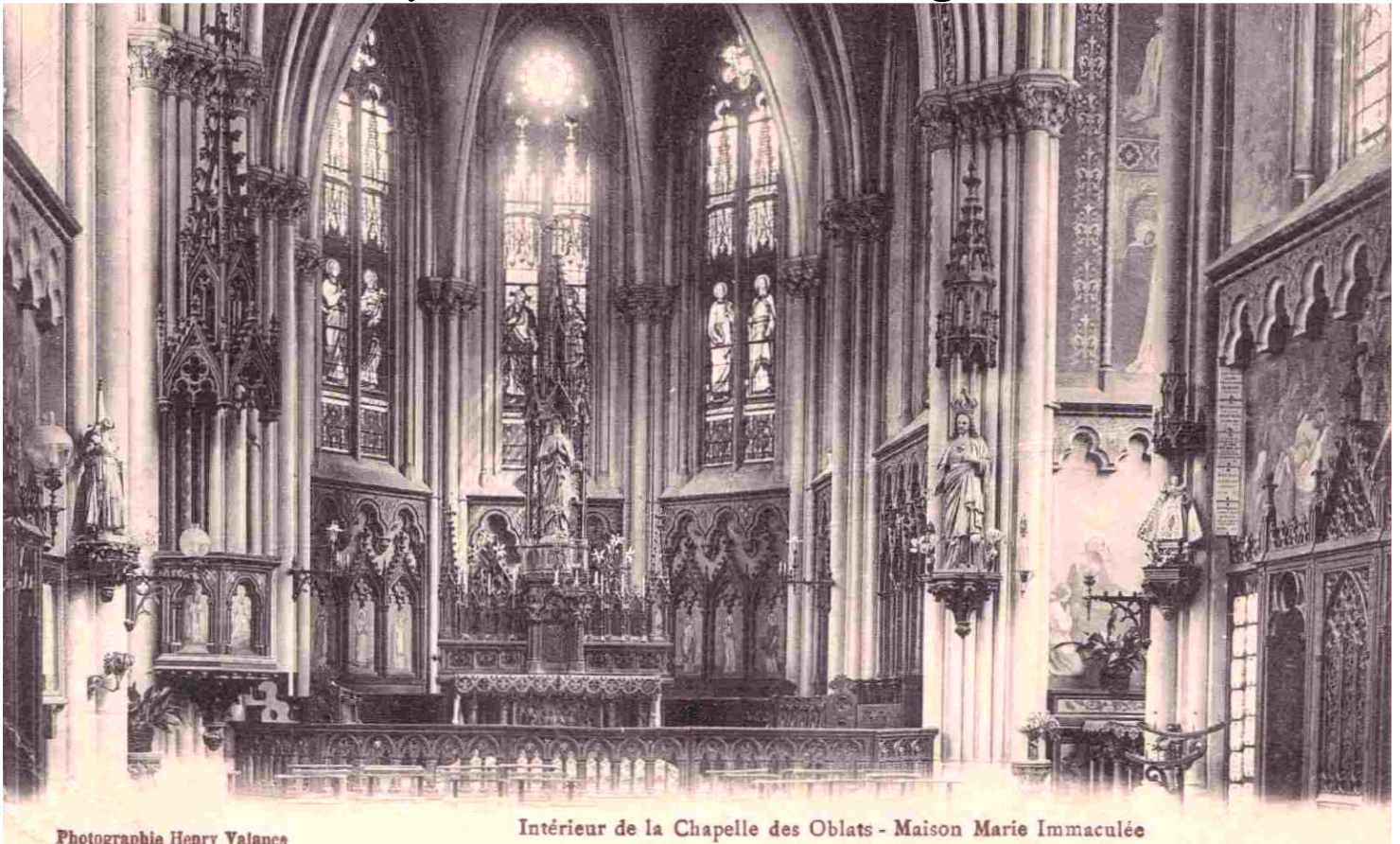
Comme la mode actuelle est « à tu et à toi », ces jours-ci encore, un « faux intello » du style soixante-huitard attardé, me disait en me donnant un coup de coude dans l'estomac (geste qui se veut familier ! Sic !) : « Bon ! Allez, on est potes ! On s'tutoie !...T'es d'acc', bien sûr !... »

On ne se connaissait depuis guère plus de dix minutes... Mais, comme il est vrai que je suis le fils d'un patron de bistrot et de plus né dans le quartier populaire, je ne fais point de manière. Je répondis donc benoîtement : « C'est comme vous voulez, cela ne me gêne pas, car il est des gens et même des amis que j'aime beaucoup que je vouvoie naturellement... mais, je fréquente aussi quelques sots qui m'agacent et me tutoient volontiers !... »

Il me fallait l'écrire car le gars n'a pas très bien compris le sens de ma phrase !...

Éditorial de Jean-Marie Cuny - La revue lorraine populaire n° 69 - avril 1986

Quelques mots sur notre église...



Photographie Henry Valance

Intérieur de la Chapelle des Oblats - Maison Marie Immaculée

Notre expert ès lieux de culte ayant eu droit à un voyage de noces bien mérité, nous profitons de son absence pour, grâce à une carte postale dénichée par Jean-Marie Cuny, revenir sur l'article du mois dernier.

En effet, l'enthousiasme que l'on ressent lors d'une première visite de Marie-Immaculée, où tout semble avoir été figé dans le temps depuis cent cinquante ans, doit être un petit peu tempéré par la réalité des faits que l'on constate après un examen minutieux de l'église.

Lors de notre première visite, nous avons constaté en effet, sans y faire vraiment attention, quelques traces apparaissant sous le badigeon recouvrant les murs les plus proches du chœur dans les deux transepts.

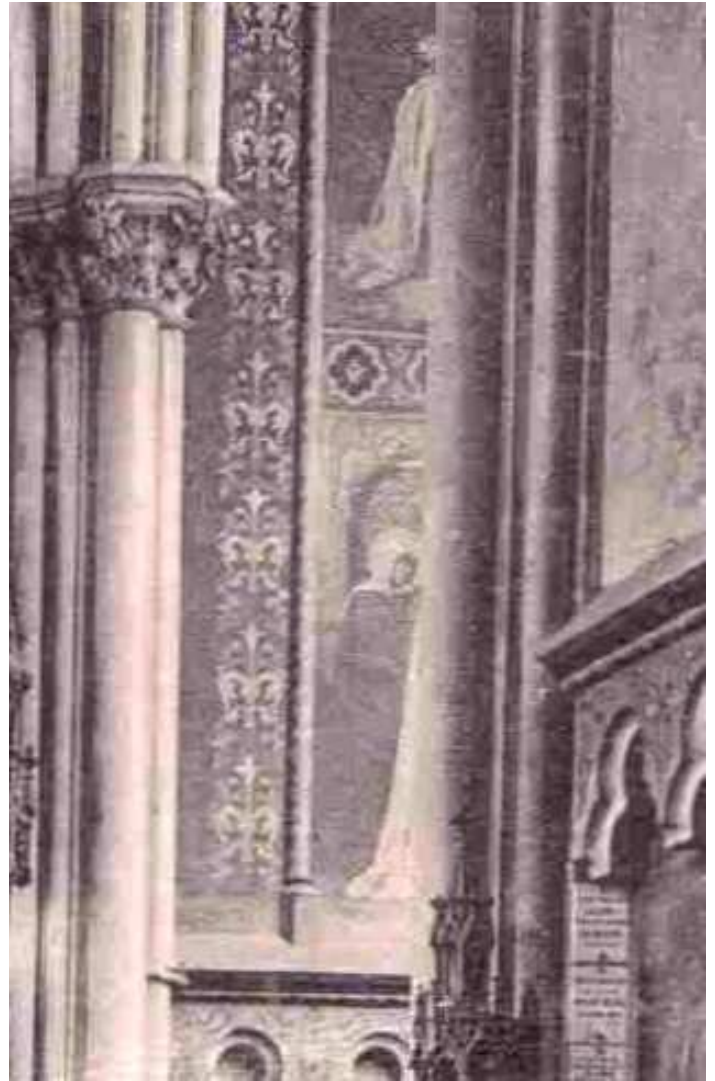


Traces de peintures sous le badigeon

Comme nous le verrons sans doute dans un prochain numéro, on constate des différences entre le projet (vue extérieure) de l'église tel qu'on peut le voir sur des gravures ou même sur le tableau figurant dans le transept de la sainte Vierge et la réalisation effective du projet.

Il était possible de penser que des fresques avaient été prévues, mais comme le clocher de pierre, non réalisées et que ce qui ressortait n'était que des restes d'esquisses.

La carte postale nous indique bien qu'il y eut des fresques comme on le voit dans cet agrandissement du transept de saint Joseph :



A quel moment a eu lieu cette couverture des fresques ? Il y a eu dans le passé des infiltrations dans le transept dont les traces sont encore visibles ; les fresques étaient-elles trop abîmées pour être restaurées ?

Pour le savoir, il faudra mener une enquête !

L'abbé Jacques Bonnechose, ancien responsable de la commission diocésaine d'art sacré nous a informé qu'un gros dossier sur l'ancienne chapelle des Oblats se trouvait au service de l'Inventaire. L'architecte de la congrégation des Sœurs de St-Charles a aussi confirmé que la grande majorité des éléments de la chapelle (boiseries, meubles et fresques qui subsistent) était répertoriée suite à leur inscription aux Monuments Historiques.

La carte postale nous permet aussi de constater que quelques éléments de la décoration ont été déposés : une couronne au

dessus de la statue du Sacré-Cœur, ainsi que les statues de l'Enfant-Jésus de Prague (avec son baldaquin de bois ; mais il reste les nombreux ex-voto placés en dessous) et de Jeanne d'Arc qui se trouvaient sur les deux premiers piliers de la nef (lorsque nous avons déménagé la sacristie pour en faire l'inventaire nécessaire avant d'y apporter nos propres objets liturgiques, nous avons seulement retrouvé le supporte de Jeanne d'Arc, mais pas de statue.

En revanche, une statue de Ste Thérèse de Lisieux est venue heureusement remplacer un pot de fleur sur la crédence de l'autel de la sainte Vierge.

Pour le reste, il n'y a effectivement pas de changements, même les appliques de la nef sont d'origine, si ce n'est que la fée électricité y est venue passer ses fils.

Explication de la Messe

La Consécration II

Consécration de l'hostie :

...Accípite, et manducáte ex hoc omnes.

Tenens ambabus manibus hostiam inter indices et pollices, profert verba consecrationis, distincte, et attente super hostiam, et simul super omnes, si plures sint consecrandæ.

HOC EST ENIM CORPUS MEUM

Quibus verbis prolatis, statim hostiam consecratam genuflexus adorat : surgit, ostendit populo, reponit super corporale, et genuflexus iterum adorat : nec amplius pollices et indices disiungit, nisi quando hostia tractanda est, usque ad ablutionem digitorum.

...Recevez et mangez-en tous.

Tenant l'hostie de ses deux mains, entre les index et les pouces, il prononce distinctement et attentivement les paroles de la consécration sur l'hostie, et en même temps sur toutes, si plusieurs doivent être consacrées.

CAR CECI EST MON CORPS

Ces paroles prononcées, aussitôt, genuflectant, il adore l'hostie consacrée, il se relève, la montre au peuple, la replace sur le corporal, et de nouveau adore en genuflectant : et il ne sépare plus les pouces et les index, sauf quand il doit toucher l'hostie, jusqu'à l'ablution des doigts.

Consécration du calice :

...Accípite, et bíbite ex eo omnes.

Profert verba consecrationis super Calicem, attente, continue tenens illum parum elevatum.

**HIC EST ENIM CALIX SÁNGUINIS MEI,
NOVI ET ÆTÉRNÍ TESTAMÉNTI :
MYSTÉRIUM FIDEI :
QUI PRO VOBIS ET PRO MULTIS
EFFUNDÉTUR IN REMISSIÓNEM
PECCATÓRUM.**

Quibus verbis prolatis, deponit Calicem super Corporale, et dicens :

Hæc quotiescúmque fecéritis, in mei memóriam faciétis.

...Recevez et buvez-en tous.

Il prononce les paroles de la consécration sur le calice, attentivement et sans interruption, le tenant un peu élevé.

**CAR CECI EST LE CALICE DE MON SANG,
LE SANG DE L'ALLIANCE NOUVELLE ET
ÉTERNELLE :**

**LE MYSTÈRE DE LA FOI :
QUI SERA VERSÉ POUR VOUS ET POUR
BEAUCOUP EN RÉMISSION DES PÉCHÉS.**
Ces paroles prononcées, il pose le calice sur le corporal et dit :

Toutes les fois que vous ferez cela, vous le ferez en mémoire de moi.

Genuflexus adorat : surgit, ostendit populo, deponit, cooperit, et genuflexus iterum adorat.

Génufléctant, il adore : il se relève, le montre au peuple, le dépose, le couvre, et l'adore de nouveau en génufléctant.

Les rubriques qui entourent les paroles de la consécration sont particulièrement prolixes dans le corps de l'ordinaire de la Messe, et il faut en plus y rajouter celles encore plus précises de l'introduction du Missel, le « Rite à observer dans la célébration de la Messe »³.

Il était tout à fait normal que l'Église ne laisse ici, encore moins que dans le reste de la Messe, aucune possibilité au prêtre de s'écarter de ce qu'elle prescrit.

Les rites : position du prêtre à la consécration

Le prêtre prend l'hostie ou le calice, prononce les paroles, fait la génuflexion, puis l'élévation, et après avoir reposé l'hostie ou le calice, il refait la génuflexion : ce sont les rites que chaque fidèle connaît et qui se répètent à chaque Messe.

Néanmoins les rubriques plus précises indiquent un geste que les fidèles ne remarquent sans doute pas, car le prêtre leur tourne le dos : « cubitis super altare positus »⁴, les coudes posés sur l'autel. Ce geste étonnant, où le prêtre n'est plus seulement incliné mais appuyé fermement sur la pierre de l'autel, ne se retrouve qu'à un seul autre moment de la Messe : la communion du prêtre.

On pourrait penser qu'à ces deux moments solennels, consécration et communion, le prêtre se place ainsi dans un tête-à-tête rapproché avec son Dieu, le visage au plus près de l'hostie ou du calice (dont il tend la coupe vers lui, regardant ainsi le vin). De fait, peut-être est-ce là tout simplement l'origine de ce

rite des coudes : la dévotion personnelle du prêtre.

Mais les spécialistes de la symbolique liturgique donnent à ce geste un sens théologique : la consécration et la communion sont les deux actes essentiels de la Messe, sans lesquels il n'y a tout simplement pas de Messe. La consécration amène sur l'autel la Victime du sacrifice, la communion est la disparition de cette Victime, condition nécessaire pour l'intégrité du sacrifice⁵.



Les coudes posés sur l'autel⁶...

Et donc, à ces deux moments, le geste indique que tout ne fait qu'un, nous l'avons vu lorsque nous avons expliqué la signification de l'autel⁷ : le Christ est Lui-même le Prêtre, la Victime et l'Autel⁸. Et le prêtre, « autre Christ » comme nous dit la théologie, lors de ces deux actes, réalise pleinement cette signification unissant

³ *Ritus servandus...* partie introductive du Missel avec les décrets, le calendrier...

⁴ RS VIII, 5 & 7 et X, 7.

⁵ Cette condition n'est pas une « invention » des théologiens, elle résulte des commandements liturgiques de Dieu au peuple hébreu dans l'ancien Testament.

⁶ Photo trouvée sur le net : première messe de M. l'Abbé Charles Gauthey, fssp, à la cathédrale d'Autun. ©Henri de Villiers.

⁷ Barrette n° 26.

⁸ Cf. Bréviaire Romain, au 9 novembre, fête de la Dédicace du Latran, 4^{ème} leçon des Matines.

par son corps « en personne du Christ », les coudes solidement appuyés sur l'Autel, les doigts tenant la Victime, les trois dimensions sacrificielles du Christ sur la Croix : grand et souverain Prêtre s'offrant Lui-même en Victime d'expiation sur l'Autel de son Corps.

On peut ici mieux comprendre les paroles que l'Évêque adresse au prêtre lors de son ordination : « Comprenez ce que vous faites, imitez ce que vous toucherez, et conformez votre vie au mystère de la Croix du Seigneur »⁹.



Élévation, Messe de minuit 2011 à St Pierre

Les rites : l'élévation

Les modernes nous disent avec plaisir que l'élévation est un rite récent, qui est venu compenser dans la dévotion des fidèles le fait que les communions soient devenues peu fréquentes. Il est vrai que les deux faits peuvent être datés à peu près de la même

⁹ Cf. Pontifical Romain, monition de l'Évêque avant l'ordination.

période. Mais les deux génuflexions du prêtre aussi ! Car il s'agissait de la grande période où la dévotion au Saint-Sacrement et à la présence réelle du Seigneur sur l'autel a connu un essor sans pareil.

De plus, l'élévation à la Messe correspond à un contexte d'erreurs concernant le mystère de la présence réelle : d'une part, à partir du XI^{ème} siècle on trouve des théologiens qui nient cette présence comme Bérenger de Tours¹⁰, mais aussi des prêtres qui considèrent que la consécration n'est accomplie totalement qu'après celle du vin.

Ces erreurs ont entraîné un important travail des théologiens afin de les contrer, un travail qui aboutira à l'expression parfaite de la foi de l'Église par St Thomas d'Aquin. Mais parallèlement, comme beaucoup d'hérésies, ces erreurs provoquèrent aussi une réaction religieuse pragmatique de la part du peuple témoignant ainsi de son sens de la foi¹¹.

C'est ainsi que l'Évêque de Paris Eudes de Sully¹² imposa l'élévation de l'hostie en réponse liturgique à ces erreurs et ce rite se répandit rapidement dans toute l'Europe

Jusqu'à l'apparition du rite de l'élévation, le prêtre ne faisait pas de génuflexion, les chartreux ont encore conservé l'ancienne coutume qui était une inclination profonde du célébrant.

L'élévation du calice fut plus tardive (du XIV^{ème} au XVI^{ème} siècle : ce qui est logique, on ne peut pas voir le Précieux Sang dans le calice), mais le parallélisme entre les deux consécrations finit par la rendre habituelle.

¹⁰ +1088.

¹¹ Ce même type de réaction explique l'apparition du dernier Évangile de la Messe, le prologue de St Jean, qui de dévotion privée du prêtre est devenu partie intégrante du rite afin de prouver au fidèles que le prêtre n'adhérait pas à l'hérésie cathare.

¹² Évêque de 1196 à 1208.

Elle manque encore dans les missels romains du début du XVI^e siècle, mais fut définitivement imposée par St Pie V. Au XVI^e siècle apparurent alors au Portugal des calices munis de clochettes qui se mettaient à tinter lors de l'élévation¹³.

Le rite de l'élévation a entraîné au Moyen Âge certains abus, certains fidèles criant au prêtre d'élever plus haut ! Comme plusieurs Messes basses pouvaient avoir lieu dans la même église au même moment, les fidèles courraient d'une Messe à l'autre pour assister aux élévations, certains prêtres se tournaient pour que tout le monde puisse voir l'hostie.

A tout abus, il y a une réaction, c'est ainsi que des courants mystiques, voire des conciles locaux en Allemagne, demandèrent aux fidèles de rester inclinés pendant l'élévation, position qu'imposèrent aussi les jansénistes et qui devint la plus fréquente à partir du XVIII^e siècle : on était passé d'un excès à l'autre...

St Pie X, le Pape de la communion fréquente, prit le contre-pied de ces mauvaises habitudes, en accordant une indulgence aux fidèles qui regardaient et adoraient l'hostie.

En plus de l'acte d'adoration, nous devons spirituellement dans la foi au sacrifice de la Messe, voir les deux élévations comme un acte sacrificiel, un acte d'offrande. Raoul Ardent, commentateur liturgique du début du XIII^e siècle, y voit représenté l'élévation du Christ en Croix.

Les rites secondaires

Les doigts du prêtre, comme le disent les rubriques, doivent rester joints. C'est peut être dans l'ordre bénédictin sous influence de Cluny¹⁴ qu'apparurent certaines prescriptions : le prêtre ne doit prendre l'hostie qu'avec les quatre doigts qu'il a purifiés au lavabo, et les

commentateurs dès le XIII^e siècle confirment que le prêtre ne sépare plus ses doigts.

Deux raisons expliquent ce geste : le prêtre ne doit plus rien toucher avec ces quatre doigts que le saint Sacrement jusqu'aux purifications après la communion, et il faut éviter que des parcelles d'hosties qui adhèreraient aux doigts ne soit dispersées, c'est pour cela d'ailleurs que le prêtre doit plusieurs fois après la consécration, se frotter les doigts au dessus du calice pour y faire tomber les éventuelles parcelles du Corps du Christ.



Avec l'élévation apparut le rite de l'encensement dont l'usage se généralise aux XIV^e et XV^e siècles. Mais comme il ne fallait pas que les volutes de fumées cachent l'hostie, les règles liturgiques demandèrent au thuriféraire de se tenir du côté de l'épître et non au milieu de l'autel.

Guillaume de Paris, successeur d'Eudes de Sully qui avait imposé le rite de l'élévation de l'hostie, imposa lui la sonnerie d'une cloche de l'église : cette prescription fut étendue à l'Église universelle par Grégoire IX¹⁵. On trouve des traces plus anciennes de la sonnerie de la cloche à la consécration dans des ordres religieux, afin de prévenir les

¹³ Certains avaient jusqu'à douze clochettes !

¹⁴ Coutumes de Cluny, vers 1068.

¹⁵ Pape de 1370 à 1377.

moines qui sont aux champs de se mettre à genoux.

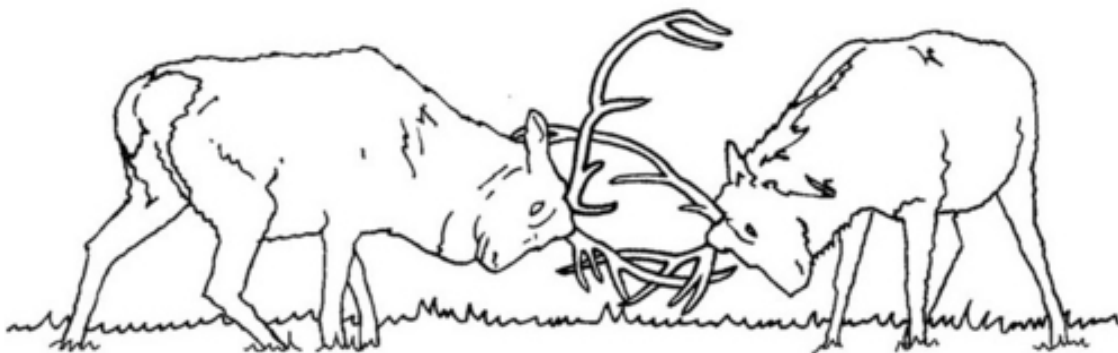
L'usage d'une clochette à l'autel date aussi du XIII^{ème} siècle, il est devenu obligatoire, il doit rester discret à la Messe basse. L'usage d'utiliser une crécelle le Jeudi et le Vendredi saints n'est pas prescrit, il s'agit d'un usage local.

Le servant de Messe est censé tenir la chasuble du prêtre à l'élévation (ni avant ni après, normalement, toujours selon les rubriques actuelles) : ce rite vient de l'époque où, aux débuts de l'élévation, la chasuble avait encore une forme ronde ou conique, et il était nécessaire d'en soulever l'extrémité droite pour faciliter le mouvement des bras du

prêtre. Même avec les chasubles gothiques réapparues au XIX^{ème} siècle, moins amples que les chasubles médiévales, ce geste n'a plus de réalité pratique. Avec les chasubles romaines durcies au bougran, l'habitude s'est prise de tenir la chasuble non sur le côté droit, mais par l'extrémité inférieure. On dit que le but est de faciliter la gèneflexion du prêtre avec ces chasubles rigides, sauf qu'aux autres gèneflexions nombreuses après la consécration, personne ne sera là pour tenir la chasuble !

Le mois prochain, nous verrons les paroles mêmes de la consécration, leur signification et l'importance de l'ajout par l'Église des mots « Mystère de la foi » au sein même de ces paroles.

HUMOUR



Un professeur donne un exercice de mathématiques à ses élèves :

Un troupeau de 100 cerfs est introduit sur une petite île.

On admet que le nombre $N(t)$ de cerfs après t années est donné par :

$$N(t) = -t^4 + 21 \cdot t^2 + 100 \text{ (pour } t > 0)$$

Déterminer la période nécessaire pour que le troupeau dépasse les 180 têtes.

Réponse de l'élève :

La reproduction est impossible sans biche. On n'atteindra donc jamais les 180 têtes !



Perle de catéchisme (au Collège Frassati, interrogation de début d'année pour situer les nouveaux élèves) :

Question : — Qu'est-ce que la grâce ?

Réponse d'un élève : — L'élégance !

LES INFOS SUR LE NET

L'annonce officielle de la création de la Chapellenie est parue dans le bulletin diocésain « Église 54 » de la rentrée, bulletin qui, comme beaucoup d'autres, est exploré par les sites « traditionnels » nombreux sur le net à l'affût de bonnes (ou de mauvaises) nouvelles provenant des diocèses et concernant la liturgie selon la forme extraordinaire. C'est pourquoi l'information a été vite reprise...



La réinformation catholique au quo

Accueil Americatho Osservatore Vaticano Perepiscopus Summo



Nancy : une chapellenie érigée canoniquement pour la forme extraordinaire

Mgr Jean-Louis Papin, évêque de Nancy et de Toul, a érigé canoniquement le 29 juin 2013 la Chapellenie diocésaine Bienheureux Charles..

chrétienté.info

ACCUEIL ACTUALITE EDITO DOCS VIDEO FORUM FAQ

Nancy : érection d'une Chapellenie pour la forme extraordinaire



- ▶ Saint et lectures du jour
- ▶ Calendrier
- ▶ Proposer un article
- ▶ Faire un don
- ▶ Liste de diffusion

« Rodez : film des mères veilles expulsées | [Accueil](#) | [Accueil de Christiane Taubira à Blois](#) »

21 septembre 2013

Nancy : érection d'une Chapellenie pour la forme extraordinaire

LE SCEAU DE LA CHAPELLENIE

Qui dit statut officiel dit aussi documents officiels, et donc notre chapellenie se doit d'avoir, comme toute paroisse ou aumônerie du diocèse son sceau propre permettant d'authentifier les actes culturels ou canoniques.

Comme un sceau de paroisse, le sceau de la Chapellenie comporte l'image de son Patron, dessinée à partir du tableau « officiel » de la béatification (le tableau exposé sur la façade de St-Pierre de Rome lors de la cérémonie).



Afin de mieux l'identifier, deux symboles l'accompagnent : la Croix de Lorraine, emblème religieux de la Maison de Lorraine, dont le Bhx Charles fut l'héritier et porta le titre ducal, et du Duché, comme l'a indiqué l'article de Jean-Marie Cuny le mois dernier, ainsi qu'une colombe.

Pourquoi cette colombe ? Le Bhx Charles a hérité, en succédant à François-Joseph, d'une guerre dont il ne voulait pas. Et il fut le seul dirigeant des nations belligérantes à rechercher sans cesse et proposer des solutions de paix, avec l'aide du Pape Benoît

XV, quitte même à s'aliéner l'empereur prussien en le poussant à abandonner ses prétentions sur la partie de la Lorraine annexée en 1870.

Malheureusement, l'obstination des francs-maçons en France et la haine de Clémenceau envers la dernière puissance chrétienne et catholique en Europe, l'Empire d'Autriche-Hongrie qu'il fallait à tout prix abattre, ont fait que tous ses efforts étaient voués à l'échec.

Comme tout sceau, celui de la chapellenie indique l'entité de ce qu'il représente, et ce en latin, ce qui nous convenait tout particulièrement étant donné la raison d'être de la chapellenie :

✠ CAP. B. CAROL. A LOTH. ✠
DIOEC. NANC. ET TULL.

Soit « Capellania¹⁶ Beati Caroli a Lotharingia — Diœcesis Nanceiencis et Tullensis », Chapellenie Bhx Charles de Lorraine — Diocèse de Nancy et de Toul.

¹⁶ Pour les latinistes puristes, voir Du Cange et al., *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, éd. augm., Niort : L. Favre, 1883-1887, t. 2, col. 123a.

L'Église va-t-elle plus vite que l'inflation... ?

Comme en 2008, date de l'avant-dernière hausse des honoraires de Messe dans notre diocèse (de 14 à 15 € au 1^{er} novembre 2008), certaines critiques se sont élevées dans les paroisses (pas parmi les fidèles de la Chapellenie, je vous rassure) sur le nouveau changement au 1^{er} novembre 2013.

Or les Évêques de la Province¹⁷ de Besançon ont bien eu soin ces dernières années de

veiller à ce que l'honoraire de Messe reste accessible et n'augmente pas trop, de même d'ailleurs pour les « tarifs » du casuel (baptême, mariage, obsèques).

La conférence épiscopale publie depuis 1992 des indications que chaque province (pour les Messes) ou chaque diocèse (pour le casuel) applique selon les circonstances locales (il est évident que les diocèses concordataires n'ont pas les mêmes besoins) car les honoraires

¹⁷ La province ecclésiastique de Besançon (archevêché métropolitain depuis 1815 à la place de Trèves) regroupe les diocèses de Nancy, St-Dié, Verdun, Belfort, Besançon et St-

Claude. Metz et Strasbourg dépendent directement du Saint-Siège en raison de leur statut concordataire.

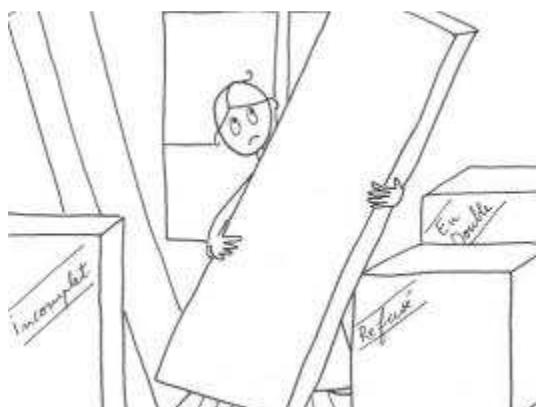
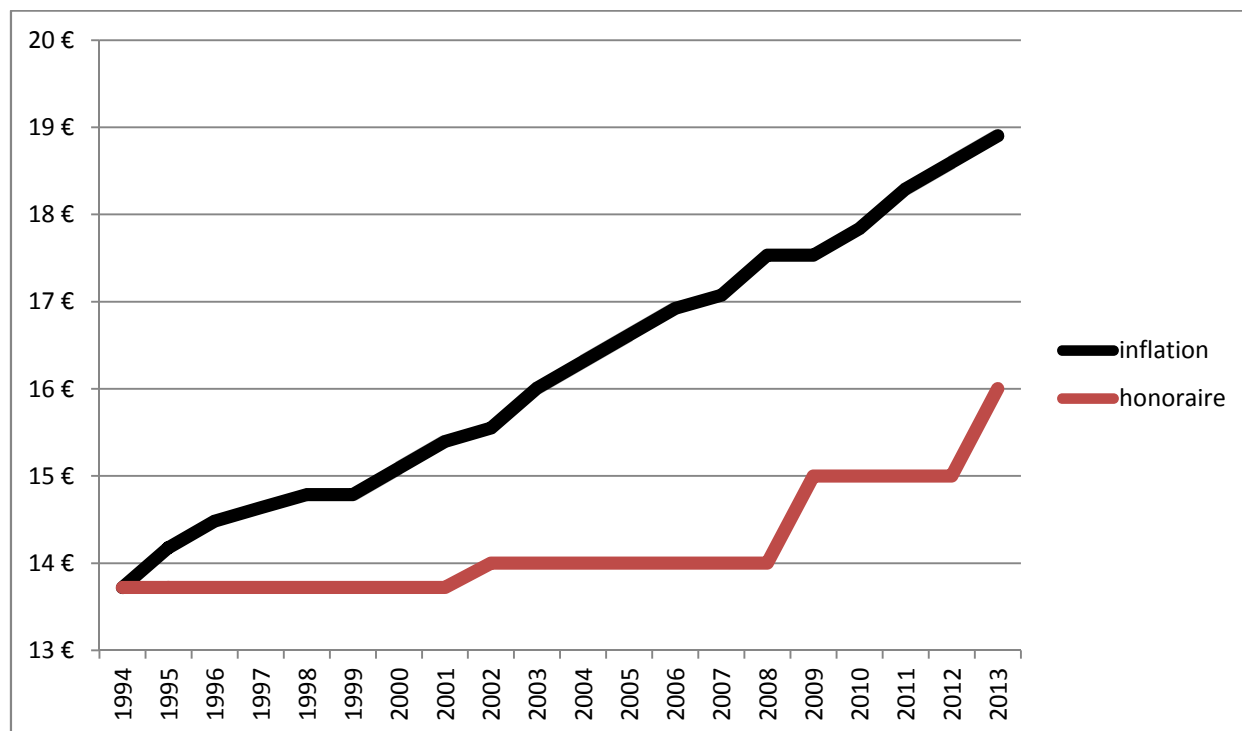
représentent selon les diocèses entre 40 % et plus de 50% des ressources d'un prêtre (les honoraires de Messe ne sont pas imposables, circulaire « La Martinière », DGI, 7 janvier 1966¹⁸).

Pour exemple, voici la comparaison entre notre diocèse et celui d'Angers :

	Angers	Nancy et Toul
Messe	17 €	16 €
Baptême	60 €	Offrande volontaire
Mariage	200 €	130 €
Obsèques	180 €	130 €

Et le graphique ci-dessous montre bien que dans notre diocèse l'évolution de l'honoraire de Messe est largement inférieure à l'inflation (honoraire à 90 F en 1994, soit 13,72 €) !

¹⁸ Cette même circulaire vaut pour tous les revenus culturels : le contenu des troncs des cierges n'est pas imposable non plus. De nombreux laïcards en demandent la suppression depuis des années...



AMÉNAGEMENT DU PRESBYTÈRE

Comme vous le savez, nous disposons maintenant d'un presbytère au 167 avenue de Strasbourg constitué de deux appartements, le logement de l'abbé Husson et celui destiné aux activités pastorales et administratives de la Chapellenie (salle de réunion et d'accueil, bureau, cuisine, chambre pour les prêtres de passage, salle de bains...) qui est en bon état mais peu meublé.

Afin de ne pas grever notre budget qui est le vôtre, nous vous sollicitons pour les objets ou meubles suivants, peu importe l'esthétique, il suffit qu'ils soient en bon état :

- un bureau
- lampes de bureau et lampes d'appoint
- deux chaises de bureau
- deux ou trois fauteuils
- un escabeau
- du linge de toilette et des draps pour un lit de 100x190
- de la vaisselle (assiettes, plats, couverts, casseroles...)
- un réfrigérateur
- un four à micro-onde
- meubles de rangement de cuisine
- bibliothèques

Vous pouvez contactez Catherine Davion (06.10.61.56.70) ou Yves Masson (06.03.39.09.30).

La chapellenie a procédé à l'achat de matériel d'informatique pour le secrétariat d'une valeur globale de 600 € (avec don d'un écran et d'une imprimante jet-d'encre couleur) et d'un photocopieur-scanner Toshiba (« contrat de groupe » du diocèse) de 1800 €.

Prière à Notre-Dame Auxiliatrice des âmes du Purgatoire

O Glorieuse Vierge Marie, nous croyons que Dieu vous a donné toutes grâces pour adoucir les peines des âmes du purgatoire et même pour les délivrer, c'est pourquoi nous nous tournons vers vous avec confiance.

O Vierge Marie, c'est à la porte de votre Cœur maternel que nous venons frapper. Voyez les peines immenses qu'endurent les âmes plongées dans le feu purificateur, voyez les tourments de ces âmes privées de la jouissance de Dieu qu'elles ont entrevu un court instant, voyez leur impuissance à se procurer le moindre soulagement, voyez leur résignation et leur soumission à la justice divine.

O Mère de miséricorde, nous vous en supplions, visitez les pauvres âmes et apportez-leur réconfort, soulagement et consolation.

O Vierge puissante, vous dont les mérites sont immenses, abrégez le temps de leur expiation.

O Reine du ciel, nous osons enfin vous demander de délivrer le plus d'âmes possible, lors de chacune de vos visites.

O Mère de bonté, nous vous prions plus particulièrement pour les âmes délaissées du purgatoire.

Ainsi soit-il.

ANNONCES

RAPPEL

Une seule et unique adresse postale

Chapellenie Bx Charles de Lorraine

Ou Association Saint-Brunon

Ou Abbé Husson :

167 Avenue de Strasbourg 54000 NANCY

Téléphones : 09.64.40.39.33 et 06.04.70.56.03 Merci de laisser un message

Le nouveau site internet sera mis en place en novembre.

CARNET DE FAMILLE

Le samedi 26 octobre a été baptisé Louis Moncieu, fils de Jean-Baptiste et de Julie.

REMERCIEMENTS

Au nom de la chapellenie, nous remercions chaleureusement M. l'abbé Étienne Léoutre de Pont-à-Mousson pour un important don d'orfèvrerie liturgique lui ayant appartenu ainsi qu'à son frère, l'abbé Jacques Léoutre, décédé en 2011, don fait à l'abbé Husson pour usage à la chapellenie. Nous l'assurons de nos prières pour lui-même et pour son frère défunt.

NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL ÉCONOMIQUE DE LA CHAPELLENIE

Conformément au décret épiscopal du 29 juin 2013 érigeant la Chapellenie Bx Charles de Habsbourg-Lorraine (§16) et au décret épiscopal du 20 mai 2007 instituant les offices canoniques d'économe et de comptable et la constitution des conseils économiques, sont nommés pour trois ans avec effet au 29 juin 2013 :

Économe de la Chapellenie :	M. Alain Beaugrand
Comptable de la Chapellenie :	Mme Catherine Davion
Membres du conseil économique :	M. Éric Hertz M. Christian Magnin M. Yves Masson

A Nancy, le 18 septembre 2013
Abbé Florent Husson +
Chapelain

HORAIRES de la Chapellenie à l'église St-Pierre jusqu'au 17 novembre

Messes: *

Dimanche à 9h30 (aspersion à 9h25)
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi à 18h30
Certains Samedis à 11h15
Certains Jeudis à 18h30

* *Toujours vérifier les horaires en semaine sur la feuille hebdomadaire ou le site*

Confessions: *

Dimanche de 8h30 à 9h
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi (s'il y a messe)
de 17h30 à 18h15. Certaines veilles de fêtes de 16h à 17h45. Sur RDV au presbytère.

Les sites internet :

Pour les horaires en semaine : www.eglise-st-pierre-nancy.fr/

Pour les textes des Messes : www.introibo.fr/

Sur Facebook : www.facebook.com/Nancy.Summorum.Pontificum (photos et homélies)

Honoraires de messes:

16 €(tarif fixé par les évêques pour la province ecclésiastique de Besançon), à remettre en main propre à l'abbé Husson ou à adresser à son nom au presbytère.

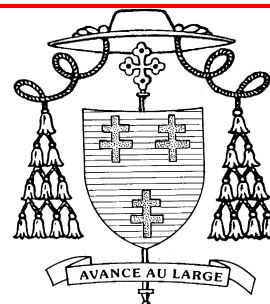
Les dimanches sont parfois réservés avec beaucoup d'avance, alors ne pas s'y prendre au dernier moment.

Pour tout contact:

infos@eglise-st-pierre-nancy.fr



Chapellenie Bx Charles de Lorraine
167 av. de Strasbourg 54000 NANCY



IPNS

« Aussitôt après le Concile Vatican II, on pouvait supposer que la demande de l'usage du Missel de 1962 aurait été limitée à la génération plus âgée, celle qui avait grandi avec lui, mais entre-temps il est apparu clairement que des personnes jeunes découvraient également cette forme liturgique, se sentaient attirées par elle et y trouvaient une forme de rencontre avec le mystère de la Très Sainte Eucharistie qui leur convenait particulièrement. »

Benoît XVI, *Lettre du Saint-Père Benoit XVI à tous les Évêques du monde pour présenter le Motu Proprio sur l'usage de la Liturgie Romaine antérieure à la Réforme de 1970*